



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Lac-Mégantic, le 1^{er} juin 2006

Le lac Mégantic renforce son attractivité

Le CLD de la MRC du Granit est fier d'être associé de près au démarrage, en mai prochain, d'un service de croisière-excursion sur les eaux du lac Mégantic. Cette annonce rendue possible aujourd'hui est le fruit d'une démarche de concertation initiée en 2003 par le CLD. En effet, rappelons que le CLD avait lancé au printemps 2003, avec notamment le soutien des municipalités riveraines du lac Mégantic et du Centre local d'emploi, les travaux d'un Comité d'adaptation de la main-d'œuvre. Au terme de quelques mois de réflexion et de consultation impliquant de nombreux intervenants touristiques, économiques et politiques de la région, un plan de développement touristique pour le lac Mégantic a été adopté à l'automne suivant. Lors des consultations associées à ce plan, le démarrage d'une croisière-excursion a été l'un des projets majeurs identifiés dans les actions à réaliser à court terme. Le CLD a, conséquemment, élaboré un document visant à intéresser un croisiériste du Québec à développer un tel produit sur le lac Mégantic. Excursions Maritimes Charlevoix a répondu positivement à cette sollicitation et nous avons, avec eux et en collaboration avec la SADC, élaboré au cours de l'hiver 2005 un plan d'affaires déposé ensuite auprès de plusieurs partenaires qui ont, au fil des mois, confirmé leur implication financière. Résultat : le Coudrier Mégantic naviguera sur le lac Mégantic dans moins d'un an!

L'expérience du promoteur dans l'industrie des croisières-excursions et le produit qui sera offert nous incite à croire que nous pourrions renforcer le pouvoir attractif de la destination Mégantic, susciter la rétention des visiteurs et augmenter les nuitées commerciales. En ce sens, plusieurs forfaits sont envisagés avec des gestionnaires d'établissements hôteliers et la perspective de ce démarrage provoque un bel enthousiasme auprès d'eux. La croisière-excursion sera également jumelée à plusieurs autres fournisseurs (restaurateurs, événements, activités, etc) de l'industrie touristique. Les précisions complètes sur l'offre de forfaits seront communiquées ultérieurement. Puisqu'un tel produit s'intègre très bien à l'offre existante et que sa période d'exploitation s'étirera de la mi-mai à la mi-octobre, il y a lieu de croire qu'il contribuera

à contrer les effets de la saisonnalité. Il s'agit là, indéniablement, d'un projet à haute pertinence touristique.

Par ailleurs, le promoteur dispose d'une vaste expérience en matière de mise en marché auprès des clientèles touristiques et consacre au marketing de l'entreprise un budget appréciable. L'équipe de vente des Croisières le Coudrier est déjà en mesure de prendre des réservations. Diverses clientèles sont ciblées dont la clientèle de groupe voyageant en autocar. On s'attend à ce que l'ajout à notre offre touristique de ce produit de découverte sur le lac Mégantic est un impact significatif auprès de ce segment de clientèle.

Nous estimons, avec Messieurs Gildas et Gérard Desgagnés, avoir affaire à des entrepreneurs des plus sérieux et nous n'avons aucun doute quant à leur capacité et leur volonté de développer, sur le lac Mégantic, un produit de qualité misant sur un partenariat solide avec de nombreux intervenants touristiques.

Finalement, le CLD tient à souligner la collaboration et la contribution remarquable de plusieurs instances locales dans ce dossier sans qui le projet n'aurait pu voir le jour. Nous pensons plus particulièrement à la Ville de Lac-Mégantic, à la municipalité de Piopolis, à la SADC de la région de Mégantic et au Centre financier aux entreprises de l'Estrie, bureau du Granit. Nous pouvons être fiers aujourd'hui des efforts considérables de concertation qui nous ont animé au cours des derniers mois, pour le plus grand bénéfice de notre industrie touristique régionale.

- 30 -

Source : Nil Longpré, Commissaire au tourisme, CLD de la MRC du Granit
(819) 583-4411 #225, nil.longpre@cldgranit.qc.ca